



CDEN du 6 JUIN 2016

**Déclaration liminaire de la FSU
et de ses syndicats**



DANS L'EDUCATION COMME AILLEURS, IL N'Y A PLUS DE PILOTE !

Ce CDEN de fin d'année consacré aux rythmes scolaires se tient dans un contexte politique et social tendu, marqué par l'autoritarisme d'un gouvernement dont la légitimité parlementaire et populaire est de moins en moins assurée.

En effet, depuis trois mois, la contestation contre le projet de loi El Khomri perdure et s'enracine dans l'opinion sans que le Gouvernement ne propose d'autre issue que le 49-3 et l'invective contre l'intersyndicale, tout particulièrement contre la CGT. La FSU, solidaire de tous les membres de l'intersyndicale, condamne ces manoeuvres politiciennes et elle réaffirme sa demande de retrait du projet El Khomri qui, sur les ruines d'un Code du Travail protégeant tous les salariés, imposerait dans chaque entreprise des dispositions dérogeant au cadre national. Cédant aux vieilles revendications du MEDEF, l'Etat renoncerait ainsi à protéger tous les travailleurs de ce pays au profit d'une atomisation des garanties collectives et d'une autonomie des entreprises.

Dans ce contexte de remise en cause du cadre collectif national, la FSU n'est pas dupe de la publication fort opportune du rapport Legrand sur le temps de travail des fonctionnaires territoriaux, stigmatisés une fois de plus comme des privilégiés. Après s'en être pris aux droits des salariés du Privé grâce au projet El Khomri, il sera plus facile encore de dénoncer les pseudo-avantages des fonctionnaires et, au nom d'une pseudo-équité, de démolir leur statut. La FSU met en garde contre ce type de politique et considère que la remise en cause du statut constituerait un casus belli.

La philosophie de l'affaiblissement du cadre national et la méthode du coup de force deviennent des constantes du gouvernement Valls. Ce sont les mêmes qui ont prévalu pour la réforme du collège, destructrice de l'égalité de traitement, imposée au lendemain d'une grève majoritaire, contre l'avis de la profession. La FSU redit aujourd'hui que cette réforme ne passe pas, malgré le refus de la Ministre de rencontrer l'intersyndicale; qu'elle se met en place dans la plus grande confusion et hypocrisie au prix d'un renoncement à l'ambition pour tous les élèves. A ce titre, la FSU juge indigne la publication par le Ministère d'une plaquette de présentation, manifestation onéreuse et bardée de mensonges par omission, alors que dans le même temps on refuse aux PE la publication papier des nouveaux programmes et on musèle l'opposition des collègues du Second degré à coup de retenues sur salaire comme au collège Armorin de Crest.

La FSU condamne donc la baisse globale de 2 heures des horaires disciplinaires, le leurre de l'Accompagnement personnalisé dispensé en classe entière ainsi que la mascarade des EPI. Tout particulièrement, elle répète que le Conseil Ecole-Collège sera chronophage et inopérant pour pallier l'absence de repères annuels dans le cycle 3. Il s'agit de faire croire aux familles qu'on se préoccupe de la liaison 6ème, alors qu'en réalité le nombre d'écoles alimentant un même collège est trop élevé pour pouvoir espérer un

minimum d'harmonisation et alors que la participation des PE est découragée par la pénurie de remplaçants. Là encore, l'Etat renonce à impulser une politique ambitieuse pour tous les élèves et sacrifie à la pseudo-modernité de l'autonomie.

De plus, la mise en application des textes limitant de manière drastique le redoublement conduit à des situations intenable dans les collèges et les lycées. Sous couvert de lutter contre ce que l'Institution stigmatise comme redoublement-sanction, on voit des demandes volontaires et motivées être écartées au motif de la loi. En clair, ailleurs qu'en 3ème et 2nde, on se réoriente ou on passe avec ses lacunes. C'est une marque de mépris pour le travail des professeurs principaux, une marque de mépris pour les élèves, avertis de ces dispositions au dernier trimestre, de l'avenir desquels on fait peu de cas. La FSU alerte Madame la Directrice Académique sur ces cas et demande que les redoublements volontaires soient acceptés dans l'intérêt des élèves et des familles.

Une fois encore, cette politique, dont les conséquences humaines semblent avoir été minimisées, répond manifestement à une volonté de gérer les flux, de réduire les coûts et de pallier l'insuffisance du recrutement d'enseignants. C'est un renoncement de plus à l'ambition en matière d'éducation.

Enfin, pour en venir au niveau départemental, la FSU juge indigestes les mesures de sectorisation proposées par le Conseil Départemental sur les trois secteurs concernés. Après des mois d'atermoiements, la mixité des collèges de Montélimar n'a pas été améliorée; à Romans, le projet pour le secteur du collège Triboulet en reste à des vœux pieux de redistribution des élèves sur le périmètre intra muros, sans aucun projet concret à la clé. Quant au futur collège de Beaumont, malgré nos avertissements, il restera un ghetto de privilégiés car le rattachement de Malissard à Paul Valéry ne saurait constituer une alternative sérieuse.

Là aussi, le Département renonce à conduire une politique de sectorisation soucieuse de l'intérêt général et de la mixité sociale.

Concernant le premier degré, la FSU souhaite revenir sur deux points : les subventions pour les classes de découverte et la réforme des rythmes scolaires.

- La FSU continue de dénoncer la suppression des subventions du CD pour l'organisation des classes de découvertes. Les pertes seront grandes pour les élèves drômois, car cette suppression n'aura d'autres conséquences que de voir diminuer le nombre d'élèves qui partent en classe de découvertes.

Faire des économies de « bouts de chandelle » sur le dos de l'éducation, voilà une vision bien rétrograde de la politique. Si l'on reste dans cette logique comptable, il n'est pas exclu qu'à terme, les classes de découvertes disparaissent ou bien nécessitent des financements privés de plus en plus conséquents remettant en cause les principes de gratuité et de laïcité à l'école. Par ailleurs, cette suppression va fragiliser un peu plus les centres qui accueillent les classes de découvertes et va très probablement condamner certains d'entre eux à la fermeture. Outre ces centres et les personnels qui y travaillent, cette décision va également induire un impact négatif global sur de nombreux autres acteurs du territoire drômois.

A l'heure où l'on déplore la montée du chômage, de l'extrême droite et des replis intégristes, la FSU fait le choix de défendre le vivre ensemble, la formation citoyenne, le développement culturel, l'ouverture aux autres, ... bref l'Education justement rendue possible par les classes de découvertes.

C'est pourquoi, au regard du triple impact négatif de cette décision politique, tant au niveau des élèves que du territoire, la FSU demande le maintien et la pérennisation des aides en direction des écoles par le Conseil Départemental.

- Pour ce qui est des rythmes scolaires. Lors du CDEN du 15 juin 2015, la FSU portait une critique précise de la mise en application de la réforme dans le 1^{er} degré public. Un an après, elle reste toujours valable, les mêmes causes entraînant les mêmes conséquences.

- Le temps d'enseignement est largement soumis aux contingences budgétaires locales, le temps d'apprentissage de l'élève passe toujours au second plan.
- Les inégalités territoriales sont toujours patentes, voire accentuées par le choix des communes d'investir ou non dans leurs écoles, dans un contexte d'austérité et donc de baisse des dotations.
- L'organisation du service d'enseignement est rendu trop complexe pour être efficace, voire impraticable sans introduire des RTT ... quel modernisme !
- Les élèves ne bénéficient pas d'une égalité d'accès à l'enseignement sur le territoire, certains ont encore 6h d'enseignement par jour et n'ont plus classe certains après-midis là où d'autres bénéficient d'un temps d'enseignement quotidien réduit et régulier.
- Les écoles privées sous contrat sont privilégiées puisqu'elles n'entrent toujours pas dans le champ d'application du décret de 2013.
- Aucune évaluation objective de la réforme ne semble avoir été effectuée, aucune recherche indépendante ne sera mise en place. Le seul rapport émanant de l'Inspection Générale a été enterré depuis plusieurs mois déjà. Pourquoi ? Peut-être ne fait-il pas l'éloge d'une réforme où le bénéfice pour les élèves n'est finalement pas au rendez-vous.

Pour toutes ces raisons, la FSU continue de demander la réécriture du décret de 2013.